CAHIERS D'ARTS ET TRADITIONS RURALES

28

2017

Publié avec le concours du Département de l'Hérault

SECONDE PARTIE : ÉTUDE DES SOURCES HISTORIQUES

par J.-Cl. Richard Ralite

A. Le narthex ou porche roman.

Il faut revenir à l'étude d'Emile Bonnet (2) dont tous les auteurs postérieurs ont adopté les conclusions sur cette partie de l'abbatiale :

« C'est une salle à peu près carrée, garnie à droite et à gauche d'un banc en pierre. Elle est un peu moins large que la nef principale et mesure environ 5 mètres de côté. Sa voûte est supportée par une croisée d'ogives, un des plus vieux spécimens de ce mode de voûtement dans notre région car elle paraît remonter…à la fin du XIIème siècle. Les arcs sont formés par un gros tore très saillant et sans aucun ornement ; ils ont une clé commune [*on notera l'absence d'armoiries à cet endroit*]. Leurs retombées sont supportées par quatre colonnes, surmontées de chapiteaux qui ont été certainement remployés (3) Les colonnes de provenances diverses ont été utilisées tant bien que mal : elles sont dissemblables. Un double arceau relie le narthex à la porte de la nef. On voit la juxtaposition des murailles du porche et de celles de la nef. »

La façade sur la Place présente un avant corps couronné par une corniche moulurée sur laquelle se trouvait une suite de trois arcades présentes aussi sur les côtés. Le portail en plein cintre est surmonté d'un arc extradossé avec un cordon de dents d'engrenage. L'archivolte comprend trois voussures entre lesquelles prennent place deux tores épais qui retombent sur des chapiteaux et colonnes : deux d'entre elles, en marbre, sont des remplois. Les deux sculptures en marbre qui sont scellées au-dessus sont des remplois antiques (4)

E.Bonnet, à la suite de Léon Vinas et de Paul Alaus (5) avait relevé que ce narthex porte, comme à Aniane ou à Saint-Martin-de-Londres, dans les textes, le nom de « gimel ou jumel » mot qui serait en relation avec les deux portes et probablement pas avec le « gémissement » des pénitents en voie de réintégration dans l'Eglise comme le pensait l'abbé Léon Vinas (6).C'est le Cartulaire de Gellone qui indique, dans un acte daté de 1199 : « *Acta sunt hec in gimello beati Guillelmi* ». Cette date constitue donc un *terminus ante quem.* E. Bonnet avait signalé qu'en 1175 l'abbé Bernard de Mèze obtint un prêt de 4.000 sols melgoriens (*Cartulaire* f° 207v° et 208r°) qu'il proposait d'affecter à cette construction et concluait donc à un ouvrage du dernier tiers du XIIème siècle.

E.Bonnet n'a pas abordé la question de savoir comment se terminait le premier étage de ce porche, arasé à un mètre de hauteur pour la construction de la Tour supérieure. Il est vrai que les constructions privées postérieures qui entouraient alors le rez-de-chaussée ne permettaient pas un examen direct.

B. La Tour de défense établie sur le porche roman.

C'est toujours E.Bonnet qui a livré les éléments les plus précis sur la construction d'une Tour de défense au-dessus du porche primitif. Ce sont des actes conservés dans les archives d'un notaire de Saint-Jean-de-Fos, Me Guillaume Ambierle, retrouvés par l'abbé Léon Cassan (7) et datés du milieu du 15ème siècle, qui ont permis de fixer la date de la construction à partir de 1449 sous l'abbatiat de Guillaume de Cénaret (8). (Documents 1449-1463 et Annexe I).

Les documents notariaux ne donnent malheureusement pas tous les détails de la construction si bien qu'E.Bonnet considérait que les trois niveaux de cette tour dataient du 15ème siècle, sans s'interroger sur le troisième niveau qui pourrait être postérieur.

La Tour est l'une des dernières réalisations concernant la fortification du village qui a commencé dès la fondation avec, en particulier, la construction d'un ensemble castral dominant les lieux (9). Au 16ème siècle, elles ne seront pas suffisantes pour empêcher l'irruption des troupes protestantes qui, dès l'entrée, prirent le contrôle du « fort Saint-Laurent » (10) avant d'être chassées par l'intervention de l'abbé Briçonnet. (11)

- J.-C. Richard Ralite, directeur de recherche(er) CNRS, 34jcr@orange.fr
- ** F. Mazeran, architecte du service patrimoine au Conseil départemental de l'Hérault, fmazeran@herault.fr
- *** J. Roure, ingénieur, restit3d@gmail.com

Notes :

(1) Nous ne disposons d'aucun document écrit concernant la crypte mise au jour sous le chœur en 1963 (J. Vallery-Radot, Fouilles romanes, *Art de France*, 4, 1964, p. 275-277). Elle avait été alors « vidée » de son contenu sans fouille stratigraphique. En 1975, R. Saint-Jean (Un monument préroman : la crypte de Saint-Guilhem-le-Désert, *Mélanges A. Dupont*, Montpellier 1975, p.267-289) avait vaillamment tenté de publier ce monument, mais, prisonnier des *a priori* concernant alors les chronologies, il n'avait envisagé que la période préromane alors qu'aujourd'hui on considère que cette crypte est le vestige enterré de l'église carolingienne (TR 1995 et TR 2002)

(2) E. Bonnet, L'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-désert, *73ème Congrès de la Société Française d'Archéologie, Carcassonne-Perpignan 1906*, Caen, 1907, p.384-440 (tirage à part Caen, 1908, 59p.). La monographie la plus complète est celle qui est donnée dans l'ouvrage de : J.Lugand, J.Nougaret, R.Saint Jean, A.Burgos, *Languedoc roman, le Languedoc méditerranéen*, 1975, collection du Zodiaque*, La nuit des temps*, p.75-96, planches 10-29 et p.346-355,planches 126-139, qui n'a évidemment pas pu tenir compte des publications ultérieures comme celles des trois Tables-rondes des Amis de Saint-Guilhem (Montpellier, 1996, 2000 et 2004) qui, à certains égards, ont largement modifié plusieurs chronologies,en dernier lieu, synthétisées par M. Durliat, *L'art roman*, Paris, 1982, p.551-552 : Languedoc méditerranéen et Provence. (J.-C.Richard, *Cité et abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert*, Carcassonne, 1999). La seule importante réflexion, avec de nombreuses propositions —à discuter— sur l'architecture de l'abbatiale entre la fondation et le XIème siècle est celle de R. Bavoillot-Laussade et Ph. Lorimy, Les développements architecturaux de l'abbaye de Gellone,

Saint-Guilhem-le-Désert au Moyen-Age, Montpellier, 1996 (= *Table ronde 1995 des Amis de Saint-Guilhem-le-Désert*), p.23-128

(3) P. Perry, Les chapiteaux de Saint-Guilhem-le-Désert antérieurs au XIIème siècle, *Saint Guilhem-le-Désert dans l'Europe du haut Moyen Age, Table ronde 1998,* Montpellier, 2000, p.121-124.

(4) J.-C. Richard et D. Terrer, Deux sculptures romaines sur la façade de l'abbatiale de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert, Hérault), *Mélanges de l'Ecole Française de Rome*, Antiquité, 110, 1998-2, p. 1023-1040.

(5) P. Alaus, L. Cassan et E. Meynial, *Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone, Cartulaire de Gellone*, Montpellier, 1898, avec les *Table chronologique et Table alphabétique des matières*, Montpellier, 1905 et, par Chr. Camps, F.R. Hamlin, J.-C. Richard, *Tables des noms de personnes et des noms de lieux*, Montpellier, 1994 P.Alaus avait préparé un article pour la Société archéologique de Montpellier sur la datation du « gimel « (*Cartulaire* f° 214 r° et p.504 de l'édition : l'abbé est Hugues II de Fozières, entre 1196 et 1202 : il a aussi participé à la construction des galeries du rez-de-chaussée du cloître avant 1206 : P. Tisset, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève des origines au XIIIème siècle*, Paris, 1933, p.112

(6) L. Vinas, *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-le-Désert, monographie de Gellone*, Montpellier-Paris, 1875 (réimpression Marseille 1987 avec préface de J.-Cl. Richard) p.15.

(7) L'abbé L. Cassan (†1905) a réalisé un excellent travail de recherche et de publication des archives des abbayes d'Aniane et de Gellone ; E. Bonnet, p.53-54, donne une rapide analyse de ces actes.

(8) Guillaume de Cénaret, 41ème abbé (1425/1427 à 1458) dispose de deux notices dans les documents mauristes de l'abbaye : D. J. Sort, *Annales Gellonenses*… (= ADH : 5H6 de 1705) p.277-284 et D.J. Magnan, *Chronogia abbatum* (=ADH : 5H5 de 1700), p.235-235.Il n'est fait aucune allusion aux travaux de la Tour.
G.de Cénaret avait été prieur de Saint-Pierre des Vans (diocèse d'Uzès) : Abbé Chaudouard, Notes sur l'ancien prieuré des Vans, *Revue du Vivarais*, 1907, p.34-39,67-79,200-207,296-305,379-388.
Les actes concernant cet abbé ont été recensés par F. Lambert, *Répertoire chronologique et inventaire général de toutes les chartes, titres, documents, Régitres et papiers concernant les biens, possessions et affaires du Chapitre régulier de l'abbaie de Saint-Guilhem-le-Désert dressé en l'année 1783* (= ADH5H1), Montpellier,1993, articles n° 58—62, 64-68, 165,260, 840, 1356-1357,2744 entre le 29 octobre 1426 et le 6 septembre 1458. On se reportera aussi à J.-L. Lemaitre et D. Le Blévec, *Le livre du Chapitre de Saint-Guilhem-le-Désert*, Paris, 2004, p.183 au 18 mars *obiit* de l'abbé.

(9) Le château dit de Verdun ou de Don Juan qui surplombe le village a dû être abandonné au XIII° ou au début du XIV° (J.-C. Richard *et alii*, Les fortifications de Saint-Guilhem-le-Désert,

Hérault, 1, Etudes préliminaires sur le Château de Verdun, *Archéologie en Languedoc,* 29, 2005, p.135-158) car il ne correspondait plus aux nécessités militaires des temps nouveaux et, peu à peu, il est devenu une ruine abandonnée de tous (A.-M. Cocula et M. Gombert, *Château en ruines, Périgord 2011,* Bordeaux,2012) Les fortifications des églises semblent se développer particulièrement à partir du XIV° siècle : R.Rey, *Les vieilles églises fortifiées du Midi de la France*, Paris, 1925 ; M.de Dainville, Les églises de l'Hérault fortifiées au XIV° siècle, *Cahiers d'Histoire et d'Archéologie(Nimes),* 9, 1935, p. 659-667 ; Ch.Boyer, Les Eglises fortifiées de l'Aude, *Annales de l'Université de Montpellier et du Languedoc méditerranéen-Roussillon*, 2, 1944, n° 1, p.14-23 ; Sh. Bonde, *Fortress-churches of Languedoc,* Cambridge, 1994

(10) J.-C.Richard Ralite, avec la collaboration de Ph.et N. Lorimy et D. Kuentz, L'église Saint Laurent à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault), ancienne église paroissiale devenue maison communale en 1983, *Cahiers d'Arts et Traditions Rurales*, 25-26, 2014-2015, p. 137-170.

(11) Nous adressons nos remerciements à : D. Dupraz, D. Nebbiai dalla Guarda, J.-P. Chambon, M.-Cl. Pontier,P.-A. Clément,R. Bavoillot-Lausade, Ph. Lorimy et pour les transcriptions et traductions des textes latins à L. Valls, F. Brechon, J.-Cl. Toureille, P. Ucla et Henri Barthès.

DOCUMENTS

1449-1450. Notes de Me Guilhem Ambierle, notaire à Saint-Jean-de- Fos, ADH II E 63/9. L'abbé du monastère est Guillaume de Cénaret, décédé le 18 mars 1458 (63/9 fol 96 ??????)
[Engagement d'un manœuvre par les deux maçons chargés des travaux] :

Fol.68v°. « L'an 1449 et le cinq décembre, sachent tous que N. Laurens du mas de Chabanes, paroisse de Salelles, diocèse de Mende m'ont loué pour travailler à Jean Guirard et Jean Chamoli tailleurs de pierre de la ville de Mende pour trois années complètes et continues commençant le présent jour, pour exercer le métier de tailleur de pierre. Pour lequel ledit Guiraud et ledit Chamoli devront vêtir et chausser ledit Laurens et le nourrir et lui apprendre ledit métier. Ledit Laurens devra servir ses maîtres bien et fidèlement. Pour cela ils ont obligé [leurs biens]
Fait dans la maison de l'abbé en présence et témoignage de dom Antoine Brunenchau prieur de La Garrigue, Pierre de Mandagout sacriste de ladite ville et moi Guillaume Ambierle » [*notaire*].

[Engagement d'un manoeuvre] :

Fol.69r°. « L'an et règne que dessus sachent tous que Etienne Julien du mas, de Vacharesse, diocèse de Saint Flour, s'est loué pour travailler à Jean Guirard et Jean de Chamoli ici présent pour une année continue et complète commençant le présent jour pour exercer le métier de tailleur de pierre. Ledit Julien devra les servir bien et suffisamment dans son métier en toutes choses licites et honnêtes. Les dits Guirard et Chamoli devront donner au dit Julien 24

moutons d'or ou leur valeur à payer aux termes suivants : 6 moutons à la prochaine fête de Pâques, six autres à la Saint Jean, et six à la prochaine fête de la Saint Michel et les six restants durant l'année. Pour cela ils ont obligé [leurs biens] Acte fait là où dessus et en présence des mêmes témoins et moi notaire. »

[Quittance pour des travaux effectués au monastère de Gellone] :

Fol.7O r°. « Les an, jour et règne que dessus sachent tous que Jean Guirard et Jean de Chamoli par le présent écrit reconnaissent avoir reçu réellement du dit Seigneur abbé ici présent la somme de vingt moutons d'or selon le terme et l'estimation de ladite somme due par ledit abbé tant pour la chaux de la tour que la réparation de la maison abbatiale de ladite ville, de laquelle somme ils se déclarent contents et donnent quittance audit abbé. Acté là où dessus en présence des mêmes «

[Accord donné par l'Abbé de Gellone pour une construction] :

Fol.76 r°. « L'an du Seigneur 1449 et le 13 décembre sachent tous que le révérend père en Christ dom Guillaume abbé du monastère de la ville de Saint Guilhem du Désert par la miséricorde du Seigneur a permis à Pierre Gautier habitant de Saint Jean du Furo [?] de faire une certaine petite construction dans une maison dudit Gautier sise au barry dudit lieu confrontant Guillaume Pastre et Jean Dustang dudit lieu et une voie publique, pour laquelle ledit Gautier et les siens devront à perpétuité audit Seigneur abbé et ses successeurs un denier tournois le jour de la saint André en avril et ils ont aussi juré et promis, dans la maison du notaire, en présence et témoignage de dom Bernard de la Croix, prêtre et Jean Roudil fustier habitant le lieu de Gignac . »

[Quittance pour des travaux effectués au monastère de Gellone] :

Fol. 80r° : « L'an du seigneur 1450 et le 3 de janvier sachent tous que maître Jean Guirard tailleur de pierre pour lui et Jean de Chamoli, a confessé avoir reçu et perçu du Révérend Père en Christ dom Guillaume abbé du monastère de la ville de Saint Guilhem du Désert ici présent, la somme de trente moutons d'or d'une part et d'autre part une certaine quantité de sel à cause de la construction de la Tour de Saint Guilhem pour le terme de la fête de Noel et a donné quittance audit abbé. Fait à Saint Guilhem en présence et témoignage des religieuses personnes doms Jean Valdani, prieur claustral, Gausset Armand, camérier, Pierre de Mandagout, sacriste, Bernard Portal, cellerier, Barthélèmy Barrière, prieur de La Garrigue et Guillaume Sala, moines dudit monastère, et moi… »

11 avril 1463. Notes de Me Guillaume Ambierle notaire à Saint-Jean-de-Fos, ADH 2^{E} 63/15, fol.4v°. L'abbé du monastère est Gerenton de Montjaux de 1458 à 1465

Fol.4v°. « L'an 1463 et le onze avril régnant Louis, sachent tous que pactes et conventions furent faits et passés entre le révérend père en Christ dom Geranton abbé du monastère de Saint Guilhem d'une part, et Jean Dy et Guillaume Minha, tailleurs de pierre de la ville d'Aniane, d'autre part

Premièrement a été pacté que les-dits tailleurs de pierre devront araser la Tour du monastère de Saint Guilhem à hauteur des deux angles situés face au réfectoire bien et suffisamment

De même, a été pacté entre les dites parties que les dits tailleurs de pierre devront édifier huit marches à ladite Tour d'une hauteur de neuf palmes en pierres ou carreaux taillés.

De même, a été pacté entre les dites parties que le seigneur abbé devra apporter tous les matériaux près de ladite Tour à ses frais

De même, a été pacté entre les dites parties que le seigneur abbé devra donner et payer aux susdits Dy et Minha pour leur travail cinquante livres tournois, dix livres au commencement du travail et ensuite au prorata de ce qu'ils feront dans ladite Tour.

De même, a été pacté entre les dites parties que le dit seigneur abbé devra donner pour les frais quarante setiers de blé mixture à livrer vingt setiers au commencement des travaux et le reste pro rata. De même trois muids de vin pur, de même trois quintaux de chair salée, de même une demi-charge d'huile mesure de Saint Guilhem.

De même, que les dits tailleurs de pierre devaient avoir tous leurs manœuvres.

De même, que le dit seigneur abbé devra donner un demi quintal de fromages, de même à chacun d'eux un habit à la fin de l'œuvre.

Ces pactes ils les ont approuvés…et ont promis de n'y point contrevenir.

Pour cela, ils ont obligé une partie envers l'autre leurs biens sous la garantie des trois sceaux et ledit seigneur abbé et lesdits tailleurs de pierre ont juré sur les saints évangiles de Dieu.

Fait dans l'étude de moi, notaire soussigné, ont été témoins dom Pierre de Mandagout, prieur d'Esparon, dom Bernard de Montcalm, Jacques Jourdain, Jean Seligan et moi Guillaume Ambierle…

ANNEXE I

Actes conservés dans les Archives de l'abbaye de Gellone et concernant l'abbé Guillaume de Sénaret (1426-1458) d'après F. Lambert, ***Répertoire chronologique et inventaire général de toutes les chartes, titres, documents, Régitres et papiers concernant les biens,_possessions et affaires du Chapitre régulier de 1'abbaïe de Saint-Guillem-le- Désert, qui ont été trouvés au dépôt des Archives d'icelles maisons, lors de l'examen général et exact qui en fut fait, tous lesdits titres étiquettés et cottés ensemble, ce présent inventaire dressé en L'année 1783 [= Archives Départementales de l'Hérault, 5Hl],*** **Montpellier, [=** ***Cahiers d'Arts et Traditions Rurales,*** **5-6, 1992-1993], 1993.**

1. 1426.29 octobre (= Lambert n° 58)
Bulle apostolique du pape Martin V, qui commet les évèques de Lodève et de Vabres, pour réçevoir le serment de fidelité, dû au Saint-Siège par Guillaume de Senaret, nommé depuis peu par ledit pape, pour administrateur général des biens de l'abbaïe de Saint-Guillem.
Original, latin, sur parchemin.

2. 1427.28 février (= Lambert n° 59)
Forme de serment à prester par dom Gilliaume de Seneret, pourvü de l'abbaïe de Saint-Guillem; cette forme préscrite par la Cour de Rome.
Original, latin, sur parchemin.

3. 1427. 28 février (= Lambert n° 60)
Bulle apostolique du pape Martin V, qui accorde la provision de l'abbaïe de Saint-Guillem, à Guilliaume de Senerèt, né noble, prieur de Vannes, ordre de Saint-Bénoit, au diocèse d'Usèz, vacante par le décès de Reginald abbé.
Original, latin, sur parchemin.

4. 1427. 28 février (= Lambert n° 61)
Bref apostolique du pape Martin V, qui notifie et ordonne aux vassaux du monastère de Saint-Guillem, d'être obeïssans à Guilliaume de Seneret, à qui il vient d'accorder la provision de l'abbaïe dudit St Guilhem, le tout sous peine de desobeïssance, etc.
Original, latin, sur parchemin.

5. 1427. 24 mars (= Lambert n° 62)
Acquit d'une somme de deniers, paiée par Guilliaume abbé de St Guilhem, à la Chambre apostolique pour la taxe de sondit monastere.
Original, latin, sur parchemin.

6. 1428. 3juin (=Lambert n° 260)
Sentence arbitrale, rendue entre dom Guilliaume de Senaret, abbé de Saint-Guillem, et seigneur de St Jean de Fos, d'une part, et les syndics de la communauté de ce dernier lieu, d'autre ; au sujet de la création annuelle d'un capitaine dudit village, qui gardera et gouvernera les clefs des portes ; item de la construction et ouverture d'une posterle, la garde

de ses clefs, et le tems de l'ouvrir et fermer; item des droits des lits_mortuaires, suivant les facultés respectives des habitans; item des droits des bans pour les hommes et le bétail; cet acte dûementTatifié par les communautés.
Copie authentique, latine, sur papier, contenue au cahier répris ci-dessus sous l'année 1358. Item un extrait sommaire simple, par trans/at en francois du précis de cet acte sur papier.

7. 1428. [Sans autre précision] = (= Lambert n° 1356)
Récoeuil ou acte déclaratoir des affaires et causes, pour l'exécution desquelles dom Guilliaume De Senerac, abbé de Saint-Guillem, dévra autoriser les sindics de la communauté de Saint-Guillem, à l'effet de le faire pendant l'année de It6eur sindicat, pour-le oien étre de leur communauté.
Rouleau de papier-non-authentique, latin.

8. 1429. 30 mai (= Lambert no.840)
Lettre de concession de dom Guilliaume de Senaret, abbé de Saint-Guillem, qui accorde à dom Armand Rausset, camerier dudit monastère, une chambre dans l'endos dudit couvent, pour servir de camérerie, pour toujours.
Original, latin, sur parchemin.

9. 1430. 9 juin (=Lambert n° 64)
Mandement d'un auditeur, commissaire délegué du Saint-Siege apostolique, accordé dans une cause y portée par appel, entre dom Guilliaume de Senereto, abbé de Saint Guillem, et le vicaire de l'église de Saint-Pargoire, et consors y nommés.
Original, latin, sur parchemin.

10. 1436. 28 mai (= Lambert n° 2744)
Acte capitulaire de don Guilliaume De Senareto, abbé, et de tous les autres religieux du monastere de Saint-Guillem, par lequel, après avoir entendu le contenu d'une enquète testimonièle, faite sur l'étât actuel, révenu et charges de la chapelle de Saint-Guilliaume d'Esperon, cy-inseré, ils donnent et consentent à l'union perpétuelle d'icelle chapelle au chapitre du monastère de Nôtre-Dame de Bonheur, à charge d'une pension de 15 #de cire, la célébration d'une messe annuelle, etc.
Copie-authentique, latine, sur papier.

11. 1439.18 ma1(= Lambert n° 1357)
Acte d'inféodation, ou d'arrentement perpetuel d'une vigne, située au terroir de Saint-Guillem, paroisse de St Barthélemy, au val de Verdun, accordé par dom Guilliaume De Senareto, abbé de Saint- Guillem, en faveur de Philippe Couvaride, sous l'usage annuel de demi-cartal d'huile vers le cellerier de Saint-Guillem.
Original, latin, sur parchemin.

12. 1445.11 mai (=Lambert n° 165)
Acte de visites, faites ès couvens d'hommes et femmes, religieux, et religieuses de l'ordre de Saint- Bénoit de St-Pons-de-Thomieres, par dom Guilliaume, abbé de St Guillem, en sa qualité de visiteur dudit ordre, en la province de Languedoc.
Original, latin, sur parchemin.

13. 1455. 10 juillet (= Lambert n°-65)
Réscrit apostolique du pape Calixte ID, addressé aux trois [//] subdéleguès y nommés, à l'effet d'informer et juger le différent, survenu entre Guilliaume de eenaret, abbé de Saint-Guillem, et les personnes laïques, y citées, l'injurians et molestans en ses droits.
Original, latin, sur parchemin.

14. 1458. 6 septembre (= Lambert n° 66)
Bulle apostolique du pape Pie II, qui confirme l'élection, faite par les religieux du monastère de Saint Guillem, de dom Gerantone, prieur de Popian, choisi pour leur abbé, ensuite du décès de dom Guilliaumede Senareto, abbé d'icelle abbaïe.
Original, latin, sur parchemin.

15. 1458. 6 septembre (=Lambert n° 67)
Réscrit apostolique du pape Pie ll, addressé à tous les vassaux du monastère de saint-Guillem, pour
leur notifier la promotion de dom Gerantone, abbé dudit monastère, à ce pourvû après le décès de Guilliaume de Senaret, et pour leur enjoindre tout le respect, et la fidelité, avec l'obeïssance, qu'-ils lui dévoient.
OKiginal, latin, sur parchemin.

16. 1458. 6 septembre (= Lambert-n° 68)
Bulle apostolique du pape Pie II, adressée à Charles roi de France, auquel il récommande Geranton qu'il vient de nommer à l'abbaïe de Saint Guillem, vacante par le décès de Guilliaume de Seneret, ensuite de l'élection en faite par les religieux dudit monastere.
Original, latin, sur parchemin.

ANNEXE 2

J.-L. Lemaitre et D. Le Blévec, *Le livre du Chapitre de Saint-Guilhem-le-Désert,* Paris, 2004, p. 183.

« XV Kal aprilis [=18 mars]
(508) obiit reverendus in Christo pater et dominus dominus Guillelmus de Senareto (6), abbas istius monasterii, qui dedit multa ornamenta ; debet pro eo celebrari missa matutinalis in conventu et debet dici officium defunctorum ut moris est fieri de praelatis .

(6) 44ème abbé, att. 1426-1458, *Gallia Christicraa,* VI, c. 598 : « Trienno post [1455] obiit Guillelmus XV Kal aprilis 1458 et ex necrologio multa dedit ornamenta, quorum ergo annuam precem obtinuit ».

ANNEXE 3

La baronnie de Cénaret
(Vicomte de Lescure, *Armorial du Gévaudan,* Lyon, 1929, p. 108-112)

« Le château de Cénaret, aujourd'hui ruiné, s'élevait sur une butte féodale, située dans la paroisse de Barjac, et dominant les rives du Lot. Le voyageur contemple avec étonnement cette formidable protubérance qui émerge dans le bassin riant où le vert des prairies contraste étrangement avec les colorations jaunes et rougeâtres des falaises. Un pèlerinage subsiste encore là où fut le redoutable manoir de turbulents barons.
Cénaret était la moindre en étendue des huit baronnies « de tour » du Gévaudan. Elle comprenait Cénaret et Barjac, et, sur les bords du Tarn, Laval et Saint-Chély. Ses premiers barons appartenaient à une race très ancienne, remontant assurément à l'établissement du régime féodal en Gévaudan. Les documents nous ont manqué pour en établir une généalogie rigoureusement suivie. Nous l'étudierons donc siècle par siècle en indiquant seulement les filiations certaines. Nous donnerons ensuite des généalogies partielles des deux autres maisons ayant possédé la baronnie : les La Tour-Saint-Vidal et les Rochefort-d'Ailly.

1. Cénaret anciens

D'azur au mouton paissant, d'argent, accolé et clariné de gueules.
Supports : deux lions. – Cimier : un paon rouant.

XIe siècle : Gilbert de Cénaret mourut dans l'île de Rhodes, au retour de la première Croisade, assisté par l'évêque de Mende, Aldebert de Peyre.

XIIe siècle : En 1102, P. de Cénaret fut témoin d'une donation à l'Hôpital de Mende. En 1149, P. de Sénaret ou Cénaret, fils de Ricard de Cénaret, Gisbert de Cénaret et Guillen de Cénaret, fils de Marie, firent hommage à l'évêque Aldebert.

XIIIe siècle : En 1207, Bernard, Gisbert et Guillaume de Cénaret firent hommage à l'évêque Guillaume pour le château inférieur «soteiranum» de Cénaret appelé «Chapalu» ou «Chapelu». Cet hommage appuie l'hypothèse que la maison de Chapelu était un rameau cadet des Cénaret. En 1219, Guillaume de Cénaret fut témoin d'un hommage à l'évêque de Mende. – Le même Guillaume, ainsi que B. de Cénaret, chanoine, furent témoins, la même année, de l'hommage d'Odilon Guérin, baron du Tournel, à l'évêque de Mende. En 1220, Bernard et Guillaume de Cénaret fondèrent deux chapelles en l'église de Saint-Enimie. En 1224, Aldebert de Cénaret fit hommage à Raymond VII, comte de Toulouse. En 1225, Guillaume de Cénaret et son frère Garin, firent hommage à l'évêque Etienne. En 1239, B. de Cénaret, fils d'autre B. de Cénaret, et de dame Adalmoys, firent hommage à l'évêque Etienne. En 1252, Bernard de Cénaret le jeune, et Azémare, sa femme, firent une donation à l'Hôpital d'Aubrac, avec intervention de leur fils, Pierre de Cénaret. Vers la même époque vivait Guillaume de Cénaret, prodigue et emprunteur. En 1252, il fait un emprunt de 9.000 sous pougeois à l'évêque Odilon de Mercœur, et lui engage le lieu de Bramonas. En 1257, il lui emprunte encore 11.000 sous pougeois. Peut-être était-ce dans le but de s'équiper pour

la Croisade. En 1262, on trouve B. de Cénaret, chevalier, qualifié bailli de Mende. En 1269, Guillaume, Bertrand et Raymond de Cénaret firent hommage à l'évêque de Mende pour leurs possessions à Saint-Martin-de-Lansuscle. Vers 1270, Guigone de Cénaret épousa Astorg, baron de Peyre. En 1275, Guillabert de Cénaret épousa une sœur d'Astorg de Peyre. La même année, Bernard de Cénaret fit hommage pour le fort de Pougnadoire, à la fois à l'évêque de Mende et à Astorg de Peyre. D'après les termes de cet hommage, la femme de Bernard de Cénaret se nommait Eracle, et Guillabert ou Gilibert, leur fils, était beau-frère d'Astorg de Peyre. En 1286, Bernard de Cénaret était moine de Saint-Victor de Marseille. En 1298, Mayrose de Cénaret était prieur de Notre-Dame de l'Espinasse, à Millau. Il eut de violents démêlés avec 1'évêque et les consuls. A la même époque vivaient : Marcibilie de Cénaret, épouse de Hugues d'Arpajon, chevalier, seigneur de Calmont ; Almoïs fille de Pierre de Cénaret, mariée à Marquès de Canillac ; Ermengarde de Cénaret, abbesse de Mercoire en1287.

XIVe siècle : En 1301, Bernard de Cénaret fut élu dom d'Aubrac. Il mourut en 1312. En 1302, Bertrand de Cénaret était chanoine de Mende. En 1305, Guigon de Cénaret était commandeur de Chirac. Vers la même époque, Raymond de Cénaret était chanoine du Puy. Guy de Cénaret, baron de Cénaret, vivait au début du XIV° siècle. Il était fils de Guillabert. En 1303, il signa l'appel de Philippe le Bel au Concile Général contre le Pape Boniface VIII. En 1305, il fut du nombre des barons gévaudanais convoqués à Montpellier par Philippe le Bel, pour juger des différends de celui-ci avec le Pape. En cette même année, il fut témoin du mariage d'Odilon Guérin, baron du Tournel, avec Eléonore de Canillac. En 1307, il figurait au nombre des grands feudataires de 1'évêché. En 1316, Arzens de Cénaret était abbesse de Mercoire, et, en 1322, Guias de Cénaret lui succéda dans cette dignité. En 1357, Guillaume de Cénaret, chevalier, était possessionné près de Saint-Paulien, en Velay. En 1399, Héraille de Cénaret était abbesse de l'Arpajonie de Millau. Vers la fin du XIV° siècle, Bernard de Cénaret épousa Hélix de Montferrand, qui lui apporta la seigneurie de Montferrand avec le titre de comptor, et la coseigneurie de Prévinquières, en Rouergue. Elle était veuve en 1417.

XVe siècle : Au début de ce siècle, on trouve : Miracle de Cénaret, fille de Bernard, baron de Cénaret et Montferrand, mariée, en 1419, à Pons de Cardaillac, baron de Varayre-Valady ; **Guillaume de Cénaret, prieur des Vans, abbé de Saint-Guilhem-le-Désert en1429** ; Flour de Cénaret, mariée, le 16 juillet 1426, à Pierre de Combret, seigneur de Broquiès.

I. Meyrueis (Mayrosius) de Cénaret, baron de Cénaret, comptor de Montferrand, seigneur de Saint-Chély-du-Tarn, Prévinquières, etc. ; testa le 9 juin 1453 ; épousa, vers 1420, Catherine de Polignac, fille de Pierre Armand de Chalencon, vicomte de Polignac, et de Marguerite de Saligny. Il laissa de son mariage : 1° Bernard, qui suit; 2° Guillabert, prévôt du chapitre de Mende, en 1456, reprit, en 1452, les travaux interrompus de la cathédrale; 3° Miracle, abbesse du Chambon; 4° Jeanne, mariée, le 10 septembre 1452, à Raymond de Châteauneuf-Randon, comte de Saint-Remèze, baron d'Aliene; 5° Hide, mariée, en 1456, à Bertrand de Linars, seigneur de Plaigne, en Limousin ; 6° *Vraisemblablement,* Guy, seigneur de Saint-Amaury, qui fonda une branche en Bourbonnais où il se fixa par son mariage avec Marie de la Batisse, dame dudit lieu et de Saint-Alyre. Cette branche s'allia avec les maisons de Chaussin (vers 1500), de Mars, de Chaslus, de Bormay, de Thélis, de Sacconay, d'Angerand de Boisrigaud, de la Fin. Elle s'éteignit vers 1600 dans la famille

de Saix de Rivoire, et, par celle-ci, dans les Talaru-Chalmazel. 7° Astorg, licencié en décrets, prévôt du chapitre de Mende en 1468, brigua l'évêché, en 1469, lors de la nomination d'Antoine de la Panouse; go Hélix, mariée à Jean de Beinac, seigneur de la Roque, en Périgord.

II. Bernard de Cénaret, baron de Cénaret, comptor de Montferrand, seigneur de Prévinquières, épousa, le 9 juillet 1460, Jeanne de Chalencon-Rochebaron, fille de Louis, baron de Rochebaron, Montauroux, Esplantas, etc., et d'Antoinette de Rochebaron, héritière de sa maison. Bernard de Cénaret, et son frère Astorg, le concurrent malheureux d'Antoine de la Panouse à l'évêché de Mende, avaient gardé raucune à ce siège épiscopal auquel aucun des Cénaret, nantis cependant depuis des siècles dans le chapitre cathédral, n'avait pu accéder. Aussi ne craignaient-ils pas de témoigner leur humeur vindicative à leurs puissants voisins par des taquineries dans la manière violente de l'époque. En 1488, Bernard de Cénaret prit plaisir à attirer chez lui, par des moyens frauduleux, les oiseaux de chasse *(aves lanerios)* que l'évêque Clément de la Rovère entretenait à Chanac. Il y eut procès et le baron de Cénaret dut restituer les oiseaux. L'année suivante, il se mit en embuscade, avec un groupe de partisans, près d'un pont sur le Lot, et se permit d'attaquer l'évêque et sa suite se rendant à Mende, semant la panique dans cette respectable cohorte. Cette fois, cet exploit lui valut un décret de prise de corps par le parlement de Toulouse. Bernard de Cénaret laissa de son mariage : 1° Mafred, qui suit ; 2° Françoise, mariée, le 24 octobre 1481, à Guillot, baron de Dienne; 3° Bertrand, chanoine et prévôt du chapitre cathédral en 1508. En 1524, il fut élu évêque de Mende par le chapitre, mais le roi François 1er, en vertu de son concordat avec Léon X, avait déjà nommé à ce siège Claude Duprat. Celui-ci dut plaider contre Bertrand de Cénaret et n'eut définitivement gain de cause qu'en 1529 ; 4° Pierre, chanoine de Mende, en 1523 ; 5° Guillaume, prieur-curé de Chanac.

III. Mafre ou Maffre de Cénaret, baron de Cénaret, comptor de Montferrand, fut chargé, avec François-Martin, baron d'Apchier, de percevoir le dixième du revenu d'une année des biens nobles du Gévaudan, pour la libération des enfants de François 1er, prisonniers en Espagne. Ils s'acquittèrent de cette mission, à Mende, le 18 janvier 1529. Il épousa, d'après Moreri, vers 1515, Charlotte de Lévis-Mirepoix, fille de Jean de Lévis, seigneur de Mirepoix, et de Françoise d'Estouteville. Il fut père de : 1° Claude, vivant en 1549 ; 2° Bertrand, qui suit.

IV. Bertrand de Cénaret, baron de Cénaret, coseigneur de Prévinquières, comptor de Montferrand, fut, pendant les guerres de religion en Gévaudan, au premier rang des défenseurs de l'ordre et de la foi catholique ; en 1567, il était lieutenant pour le roi en Gévaudan ; il épousa Françoise de Gorce ou de la Gorce, dont : 1° Guy, sans postérité ; 2° Une fille dont le prénom nous est inconnu, et qui épousa le seigneur de la Motte-Mourgon en Bourbonnais. Selon Hubert de la Faige, ce seigneur de la Motte-Mourgon s'appelait Claude de la Roche de Beaupoirier. Françoise de Gorce se remaria à Philibert d'Isserpens et lui apporta Prévinquières. Philibert d'Isserpens était coseigneur de Prévinquières en 1589. Après la mort de Bertrand de Cénaret, sa baronnie passa à la maison de la Tour-Saint-Vidal. Nous verrons plus loin qu'on n'a pu établir en vertu de quels titres ».

BIBLIOGRAPHIE

CROZIER 2007 = J. Crozier, La mise en défense d'un lieu-refuge spécifique : l'exemple des églises fortifiées en Rouergue et en Languedoc, *Archéologie du Midi Médiéval*, 25, 2007, p.135-140.

DARA 38 = *Architecture, décor, organisation de l'espace, les enjeux de l'archéologie médiévale, Mélanges J.-F. Reynaud*, Lyon, 2013 (sous la direction de N.Reveyron, O.Puel et Ch.Gaillard).

BAUD 2010 = *Espace ecclésial et liturgie au Moyen Age*, Lyon, 2010 (sous la direction d'A. Baud).

BAVOILLOT 1998 = R. Bavoillot-Laussade, Les avatars du corps de Guilhem et le culte du fondateur de Gellone, leurs incidences architecturales, *Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa*, 29, 1998, p.189-217.

CLUNY 2013 = *Cluny, les moines et la société au premier âge féodal,* Rennes, 2013 (sous la direction de D. Iogna-Prat, M. Lauwers, Fl. Mazel, I.Rosé, D. Russo et Chr.Sapin).

AVANT-NEFS 2002 = *Avant-Nefs et espaces d'accueil dans l'Eglise entre le IV° et le XII° siècle,* Paris, 2002 (sous la direction de Chr.Sapin).

CHEDOZEAU 2002 = B.Chédozeau, Architecture et monachisme, l'abbaye mauriste de Saint-Guilhem-du-désert, anciennement Gellone (23 septembre 1644- 3 janvier 1791), *Cahiers d'Arts et Traditions Rurales*, 14, 2002, p.3-126

DURAND 1996= G. Durand, Fêtes religieuses autour de la translation de reliques au XVII° siècle (Aniane, Saint-Guilhem et Puéchabon, Hérault), *Jeux, sports et fêtes en Languedoc Roussillon, 65° Congrès de la Fédération Historique du Languedoc-Roussillon, Uzès 1993*, Montpellier, 1994, p.59-77.

HEITZ 1963 = C.Heitz, *Recherches sur les rapports entre architecture et liturgie à l'époque carolingienne*, Paris, 1963

HEITZ 1980 = C.Heitz, *L'architecture religieuse carolingienne, les formes et leurs fonctions*, Paris, 1980

HEITZ 1987 = C.Heitz, *La France préromane, archéologie et histoire religieuse du Haut Moyen Age, IV° siècle- an mille*, Paris, 1987

RICHARD-UCLA 1989 =J.-C.Richard et P.Ucla, Saint-Guilhem-le-Désert :des guerres de religion à l'érudition mauriste (XVI°-XVIII° siècles), *Etudes sur l'Hérault*, 5-6, 1989-1990, p.75-92

TISSET 1933 = P.Tisset, *L'abbaye de Gellone au diocèse de Lodève*, des *origines au XIII° siècle*, Paris, 1933 (réimpression Millau 1992, avec présentation de J. Latscha et J.-C.Richard).

VALLERY-RADOT 1929 = J. Vallery-Radot, Note sur les chapelles hautes dédiées à Saint-Michel, *Bulletin Monumental*, 88, 1929, p. 453-478.

W.Vogler, *L'abbaye de Saint-Gall, rayonnement spirituel et culturel*, Lausanne, 1991 [p. 196 et 197 reproduction du plan de 825 et légendes des diverses parties]

TR 1995 = *Saint-Guilhem-le-Désert au Moyen Age, Nouvelles contributions à la connaissance de l'abbaye de Gellone*, Aniane, 1996 (= Table ronde de mai 1995)

TR 2002 = *Saint-Guilhem-le-Désert, Le contexte de la fondation, l'autel médiéval de Saint Guilhem*, Aniane, 2004 (= Table ronde d'août 2002)